



1873. Ligne de Vapeurs de la Malle Royale, DE LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA RIVIERE OUTAOUAIS.

LIGNE DE JOUR ET DE NUIT ENTRE MONTRÉAL ET OTTAWA.

Vapeur neuf en fer "Peerless," Capt. A. Bowie. Vapeur "Prince of Wales," Capt. H. W. Shepherd. "Queen Victoria," Capt. P. Y. Macdonald. "Princess," Capt. P. McGowan.

Les Passagers partent par les convois de 7 a. m. et 5 p. m. pour Lachine par le chemin de fer, et font connexion avec les vapeurs "Prince of Wales" et "Princess" pour Ottawa et places intermédiaires.

Les Passagers laissent Ottawa à 7 a. m. et 5 p. m. par les vapeurs "Peerless" et "Queen Victoria," pour Montréal et endroits intermédiaires.

LE BAGAGE EST CHÈQUE. (Repas et Cabine extra.)

Les Passagers qui laissent Ottawa par le vapeur du soir descendent les Rapides.

Nuls Passagers pour tout le parcours ne sont pris sur le bateau du Samedi soir.

Le confort et l'économie de cette ligne ne peuvent être surpassés, tandis que la route est une des plus pittoresques au Canada. Les Touristes seront enchantés de ce voyage.

Le fret pour tous les endroits sur l'Outaouais expédiés direct sans aucun délai.

On peut se procurer des Billets simples et de retour au Bureau de la Compagnie, 13 rue Bonaventure; au Dépôt du Grand Tronc, Montréal; et au Bureau, Quai de la Reine, Ottawa.

USINES À MÉTAUX DE LA PUISSANCE.

(Établies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE.

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE CUIVRE à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc.

On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'eau chaude.

Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL.

HOTEL SAINT-LOUIS, KAMOURASKA

LE SOUSSIGNÉ informe les Touristes qu'il vient d'ouvrir le grand Hôtel tenu par Mme. Smith depuis six ans.

Le vapeur "Clyde" fera régulièrement deux voyages par semaine. Le quai n'est qu'à quelques pas de l'Hôtel.

Des Agents responsables sont demandés.

Chaque personne qui vendra dix billets aura le onzième gratis.

Le sousigné devra chaque semaine faire un dépôt des billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le journal le Nouveau-Monde, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagné du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le journal susdit, sont priés d'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois prêtres, et trois laïques en présence du public.

Les propriétés données en prix sont au nom de l'Evêché qui en passera le titre au gagnant aussitôt après la loterie, en payant le coût du contrat.

Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au sousigné.

POUR \$10 ON AURA 11 BILLETS, 20 " " " " etc.

Les lettres adressées au sousigné devront être franches de port.

S'adresser à G. H. DUMESNIL, Gérant et Trésorier de la Loterie Ville-Marie, No. 5, Rue St. Sacrement, Montréal, 22 janvier.

LEGGO & Cie.,

LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPISTES, STEREOTYPISTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTHO-LITHOGRAPHES, PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS.

Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes, MONTREAL. Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine.

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

O. DESMARAIS, PHOTOGRAPHE, Coin des rues Craig et St. Laurent, MONTREAL.

On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché.

On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché.



ELARGISSEMENT DU CANAL LACHINE.

Avis aux Contracteurs.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au Sousigné et endossées "Soumission pour le Canal Lachine," seront reçues à ce bureau, jusqu'à MARDI MIDI, le 5me jour de Juillet prochain, pour la construction de deux Ecluses, d'un Barrage avec pertuis et d'un Bassin, près de l'extrémité inférieure du Canal Lachine, à Montréal, l'excavation, etc., etc., que nécessitent les travaux précédents, l'élargissement du Bassin connu sous le nom de Bassin No. 2, et le creusement du chenal, et la construction d'un nouveau Bassin à l'est du pont de la rue Wellington.

On pourra voir les plans et devis des travaux en question à ce Bureau et au bureau du Canal Lachine, Montréal, le et après MARDI, le 1me jour de Juin courant, où l'on pourra se procurer des blancs imprimés de la construction de deux Ecluses, d'un Barrage avec pertuis et autres informations.

Les signatures de deux personnes solvables et responsables résidant dans la Puissance, voulant se porter garants pour l'accomplissement du contrat, doivent être apposées à chaque Soumission.

Le Département ne s'oblige pas cependant à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 7 Juin 1873.

Loterie Ville-Marie.

Dans le but de venir en aide à différentes Institutions Religieuses.

32,000 BILLETS A \$1.00 Chaque.

Une propriété (Rue du Bassin, Montréal) loyer annuel: \$500. Deux lots de terre (Rue St. Denis et Tan-n-ri) \$700 chaque. Huit lots de terre (Chemin Ste. Catherine) \$300 chaque. Quarante-huit lots (Côte Ste. Catherine) \$150 chaque. Un prix en Or de mille piastres. Cinquante prix de \$50 chaque. Cent prix de \$5 chaque. Deux cents prix de \$3 chaque. Six cents prix de \$1 chaque.

Mille dix prix valant \$21,200 00

DONS:

- 1-A l'Evêque de Montréal, pour venir en aide à la construction de la cathédrale. 2-Pour venir en aide à la construction de la chapelle de N.-Dame de Lourdes. 3-Aux pauvres (Société St. Vincent de Paul). 4-Aux Sœurs du Bon Pasteur. 5-Aux Jeunes. 6-Aux Oblats. 7-Aux Sœurs de la Providence. 8-Aux Sœurs de la Miséricorde. 9-A la Colonie Populaire.

Des Agents responsables sont demandés.

Chaque personne qui vendra dix billets aura le onzième gratis.

Le sousigné devra chaque semaine faire un dépôt des billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le journal le Nouveau-Monde, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagné du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le journal susdit, sont priés d'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois prêtres, et trois laïques en présence du public.

Les propriétés données en prix sont au nom de l'Evêché qui en passera le titre au gagnant aussitôt après la loterie, en payant le coût du contrat.

Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au sousigné.

POUR \$10 ON AURA 11 BILLETS, 20 " " " " etc.

Les lettres adressées au sousigné devront être franches de port.

S'adresser à G. H. DUMESNIL, Gérant et Trésorier de la Loterie Ville-Marie, No. 5, Rue St. Sacrement, Montréal, 22 janvier.

"THE CANADIAN PATENT OFFICE RECORD AND MECHANICS' MAGAZINE."

LE SOUSSIGNÉ vient de commencer la publication, en langue anglaise, d'une revue mensuelle, portant le titre ci-dessus, destinée spécialement à faire connaître, au moyen de dessins et de spécifications les nouveaux brevets accordés par le Bureau des Patentes à Ottawa.

La partie officielle ayant pour titre: "The Canadian Patent Office Record," se compose de 16 à 32 pages de dessins et spécifications des inventions brevetées à Ottawa; l'autre partie, non-officielle et qui est comme le complément de la première, est intitulée: "The Mechanics' Magazine" comprend 32 pages d'articles et nouvelles scientifiques et industriels, illustrés à l'aide des procédés spéciaux à ma maison.

Le prix d'abonnement n'est que \$1.50 par année, payable invariablement d'avance. Pour cette bagatelle on aura à la fin de l'année un magnifique volume de 600 à 650 pages de matières instructives et intéressantes sur les arts et métiers.

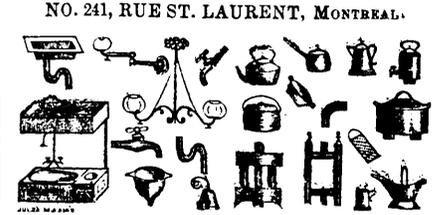
Des numéros spécimens sont fournis gratis sur demande.

GEO. E. DESBARATS, Editeur-Propriétaire.

GEORGE YON,

MARCHAND DE POELES, GLACIÈRES, RÉFRIGÉRATEURS; PLOMBIER ET FERBLANTIER.

NO. 241, RUE ST. LAURENT, MONTRÉAL.



G. Y. a maintenant en mains un assortiment très-considérable de Poèles de cuisine pour bois et charbon, de toutes les grandeurs, depuis No. 6 jusqu'à No. 10; il y en a pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses.

L'assortiment de glacières est aussi bien varié et à des prix très modérés.

Toutes sortes d'ustensiles nécessaires pour l'usage de la maison. Toute commande concernant les lignes de plomberie et de ferblanterie seront exécutées avec soins et promptitude.

Une visite est respectueusement sollicitée avant d'acheter ailleurs.

POUDRE ALLEMANDE,

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERIS RESPECTABLES.

ARTICLES POUR LA SAISON.

BAINS, GLACIÈRES, SABOTIÈRES, COUVERTS EN FIL DE FER, POTS ET VASES pour Eau à la glace, CASSE-GLACE, etc., etc.

Aussi: Couchettes en fer, Corniches et ornements de Rideaux, Fouets Brevetés pour la crème et les œufs, ustensils de cuisine améliorés.

L. J. A. SURVEYER,

524, RUE CRAIG, (Enseigne du Cadenas d'or.) 4-24

KAMOURASKA, KAMOURASKA.

LES TOURISTES désirant retenir, pour la saison des Bains, un MAGNIFIQUE LOGEMENT, pouvant recevoir une famille nombreuse, situé à proximité du Bureau de Poste et du Bureau de Télégraphe à Kamouraska, sont priés de s'adresser à

JOS. G. PELLETIER, N. P. Kamouraska, 19 Mai 1873.

DAY & DEBLOIS,

FONDEURS ET MANUFACTURIERS,

No. 114 à 120 RUE ANNE, GRIFFINTOWN, MONTREAL,

EXÉCUTENT toute espèce d'ouvrages pour bâtisses, savoir: Colonnes, Corniches, Consolles et fonte pour machinerie faite à ordre. Un assortiment complet d'ustensils de cuisine, de cheminées, etc. Aussi toute espèce de Patrons, Sculptures et réparations faites à ordre sous le plus court délai, à bas prix.

\$5 à \$20 par jour. Agents demandés! Hommes ou femmes, jeunes et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adressez: G. STINSON & CO., Portland, Maine.

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN HARDES FAITES.

DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c. Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude. Une visite est sollicitée.

R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph.

COURS ELEMENTAIRE

DE

BOTANIQUE

ET

FLORE DU CANADA

A L'USAGE DES MAISONS D'ÉDUCATION

PAR

L'ABBÉ J. MOYEN,

PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU COL-LÈGE DE MONTRÉAL.

1 Volume in-8 de 334 pages et de 46 planches. Prix: Cartonné, \$1.20.—\$1.00 la douzaine.

Le Cours Élémentaire seul, (62 ps. et 31 planches.) Cartonné, \$0.40.—\$4.00 la douzaine.

En vente aux bureaux de L'Opinion Publique No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal, et chez tous les libraires du Canada.

Compagnie pour les Pianos, de

New-York et Boston.

432, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL, SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres

de HALLET, DAVIS & CIE., Boston E.-U.; les pianos de W. H. JEWETT & CIE., Boston, E.-U.; les orgues de chapelle et de salon de GEO. WOOD & CIE., Boston, E. U.; et les pianos bien connus de WEBER & CIE., garantis pour cinq ans.

THOMAS A. HAINES, gérant. Assortiment sp l'endroit de Pianos et Orgues. Pianos à louer. Pianos échangés. Orgues à louer.

Réparations faites convenablement. Pianos vendus par versement. Pianos vendus avec termes faciles. Rappelez-vous l'endroit, 432, RUE NOTRE-DAME, porte voisine de la "Maison des Recollets."

Les instruments à meilleur marché dans Montréal. 3-44zz

DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa, 5 avril, 1873. L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 15 pourcent.

R. S. M. BOUCHETTE, Com'issaire des Douanes.

SIROP DE GOMME D'EPINETTE

ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants.

Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY, PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL.

"The Canadian Illustrated News" Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE..... \$4.00 par an. PAR NUMÉRO..... 10 Centins

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année.

Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile. Port: 5 centins par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs.

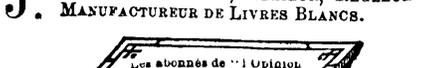
Les remises d'argent, par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur.

On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance.

AGENCE GENERALE: 1-COTE DE LA PLACE D'ARMES-1

BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS: 319-RUE ST. ANTOINE-319 MONTREAL.

J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS.



Les abonnés de "L'Opinion Publique" ont une bonne occasion de faire relire leur journal à bon marché.

PORTE VOISINE DU No. 57 RUE ST. GABRIEL MONTREAL.

"L'OPINION PUBLIQUE."

Journal Politique et Littéraire

Publié tous les Jedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.

ABONNEMENT..... \$3.00 par année. Aux États-Unis..... 3.50 Par numéro..... 7 Centins.

Envois par lettres enregistrées ou par ordre sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES: 10 Centins la ligne pour chaque insertion.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés.

On ne recevra pas d'abonnement pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier. Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.

L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements. Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance.

Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.

FRAIS DE POSTE-ATTENTION! Les frais de Poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de Poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à L'OPINION PUBLIQUE ou aux Rédacteurs, No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal.

Toute lettre d'affaires devra être adressée à GEORGE E. DESBARATS, seul chargé de l'administration du journal.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.